

CODE DE DÉONTOLOGIE DU ROTARIEN

En tant que membre du Rotary, je m'engage à :

1. Agir avec intégrité et droiture dans ma vie privée et professionnelle.
2. Traiter toute personne et profession avec équité et respect.
3. Utiliser mes compétences et mon expérience professionnelle pour soutenir les jeunes, aider les plus démunis et améliorer le quotidien dans ma ville et à l'étranger.
4. Ne pas nuire à la réputation du Rotary et de ses membres.
5. Aider à maintenir un environnement exempt de harcèlement lors des réunions, manifestations et activités du Rotary, signaler toute suspicion de harcèlement et veiller à ce que les personnes qui signalent des cas de harcèlement ne soient pas victimes de représailles.

